

Frottis tous les 3 ans: un réflexe à adopter

Combien sont-elles à ne plus consulter régulièrement leur gynécologue? Combien sont-elles à n'avoir pas eu de frottis au cours de ces cinq, dix dernières années? Les professionnels de santé remarquent qu'elles sont nombreuses ces femmes à délaissé leur suivi gynécologique, par manque de temps, parce qu'elles ont déjà eu des enfants ou simplement par méconnaissance. Pourtant le frottis, un examen rapide et indolore (consistant à prélever des cellules au niveau du col de l'utérus), permet de déceler des traces de lésions précancéreuses. Un impératif pour éviter que ne se développe un cancer du col de l'utérus, très lent à se déployer mais difficile à traiter une fois installé.

Le Dr Vanessa Mathieu-Guérini, gynécologue au centre hospitalier de la Dracénie, a organisé récemment une opération de dépistage à

destination du personnel de l'établissement, soit plus d'un millier de femmes. «L'objectif de ce type de dispositif est de toucher les populations qui ne se font plus suivre afin de leur exposer les dernières recommandations en matière de dépistage du cancer du col de l'utérus. Car elles ont évolué: il est désormais préconisé d'effectuer un frottis tous les trois ans à partir de 25 ans.» D'ailleurs, le dépistage systématique sera proposé partout en France aux femmes âgées de 25 à 65 ans à partir de 2018. Une manière de détecter les lésions précancéreuses avant le développement du cancer.

6000 nouveaux cas par an

Mais pourquoi est-ce si compliqué de sensibiliser le public à cette question? Difficile à dire. «Souvent, les femmes sont vigilantes et sont suivies avant et juste après



Le frottis (tous les trois ans) peut être réalisé par un gynécologue, généraliste, sage-femme ou au laboratoire d'analyses médicales. (Photo illustration F.F.)

leurs grossesses. Ensuite elles consultent moins, par exemple parce qu'elles ont un stérilet, qui, une fois posé, leur garantit une contraception pendant plusieurs années (alors que dans l'idéal il faudrait le contrôler tous les ans) ou parce qu'elles se font délivrer leur pilule par leur pharmacien habituel, sans

faire renouveler leur ordonnance. Elles estiment donc ne pas avoir besoin d'aller chez le gynécologue en l'absence de demande particulière ou de douleurs», analyse le Dr Mathieu-Guérini. On recense 6000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus par an en France. Ce n'est certes pas le cancer

le plus répandu mais son pronostic est mauvais s'il est décelé tardivement. «Or, entre la contamination et l'apparition de lésions précancéreuses, il s'écoule entre 10 et 15 ans. C'est la raison pour laquelle le frottis n'est recommandé qu'à partir de 25 ans. Cet examen est indispensable car il n'y a pour ainsi dire pas de symptômes du cancer du col: ni douleurs ni changements particuliers.

pourra être mis en place: elles peuvent être enlevées au laser ou petite chirurgie. En revanche si la tumeur mesure plus de 4 cm, il sera nécessaire de procéder à l'ablation de l'utérus suivi le cas échéant par une radio et une chimiothérapie. «L'enjeu est donc conséquent pour les femmes encore jeunes ayant des projets d'enfants. Si les lésions sont identifiées précocement, il sera

possible de mettre en place des solutions pour préserver la fertilité»,



Pas de symptômes particuliers

Dr Vanessa Guérini-Mathieu
Gynécologue

D'où le fait qu'il risque d'être détecté tardivement sans frottis régulier», souligne la gynécologue. Or à partir du moment où l'examen aura permis d'identifier de telles lésions un traitement conservateur

précise le Dr Mathieu-Guérini. Le jeu en vaut donc vraiment la chandelle. Le frottis tous les trois ans devrait pouvoir trouver une place dans l'agenda même des plus pressées.

AX.T.